

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Norme NF X 46-020 V .2017

5 RUE J COCTEAU

77460 SOUPPE SUR LOING



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	5 RUE J COCTEAU 77460 SOUPPES SUR LOING
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	37LAP0201	Laboratoire d'Analyses :	EUROFINS
Repérage réalisé le :	15/07/2019	Adresse laboratoire :	1294 rue Achille Pères - Bâtiment B1 - 59640 Dunkerque
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-1935
Par :	Tristan BRUNOT	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	CPDI 3541	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	27/12/2017	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	I.CERT PARC EDONIA - BAT G - RUE DE LA TERRE VICTORIA - 35760 SAINT GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2019

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 25/07/2019

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : DE TINGUY Emmanuel

Nom du diagnostiqueur : Tristan BRUNOT



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	10
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	15
ATTESTATION(S).....	20
CERTIFICAT DE COMPETENCES	21

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
	NC	Revêtement souple	Matériau de type colle (jaune) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	Sol	37LAP0201P004	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT	Amiante Detecte

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

RDV
15/7 (N)

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 ANT. GATINAIS SEINE & LOING 4 SQUARE COUPERIN CS 40070 Champagne sur 77811 MORET SUR LOING CEDEX Tél: 01 64 14 11 11 Siret : 27770001800015		BON DE TRAVAUX 2019 15836 EXPERT HABITAT INGENIERIE 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY Téléphone 0321734144
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4476 1 Provenance GATINAIS SEINE LOING Objet ENTRETIEN	SERVICE SCE GATINAIS S&L ÉMETTEUR TAHIRI FATIHA	
LOCALISATION Programme 37 SOUPPES SUR LOING - BELLEVUE Tranche 2 Ensemble G000 Escalier AP	Étage 02 Logement 1 Module 37LAP0201 Retrait des clés CHEZ LE GARDIEN 06 28 37 60 35 Tél. personnel 0164297833	
ADRESSE MME AROUI FOUZIA 5 RUE J. COCTEAU 77460 SOUPPES SUR LOING		

DÉLAI D'EXÉCUTION : 15 JOURS PÉRIODE DU : 04-07-2019 AU : 19-07-2019

ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AM160	REPERAGE AMIANTE AVANT TVX - TVX D'ENTRETIEN OU REPARATIONS URGENTS - CLE GARDIEN	1,00	5,00	5,00
AM170	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MOLP ANALYSE DE 11 A 50 PRELEVEMENTS ISSUS SOL SDB+WC+ DALLE PLYSIRENE CHAM N°1+ N° 2 + MUR CUISINE	5,00	25,00	125,00
TOTAL H.T.				130,00
H.T. ACTUALISE				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A. 20,00 %				26,00
TOTAL T.T.C.				156,00

AFFECTATION BUDGETAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHEMA : ENTLOG			
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLE DU POSTE BUDGETAIRE		MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	A760	ASUD SUD	HONORAIRES DIAG AMIANTE		156,00

AFFECTATION ANALYTIQUE				
CODE BUDGET	RÉFÉRENCES PATRIMOINE		RÉFÉRENCES OCCUPANT	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	37 2	G000 AP 37LAP0201	L 23180 AROUI FOUZIA	156,00

Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2019 15836

logé G.R. J.C.

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Plinthes carrelage/,Revêtement bitumineux sous baignoire/

Rapport N° : 37LAP0201 15/07/2019

Version : 25/07/2019

5/23

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
NEANT				

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
NEANT										

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
	NC	Revêtement souple	Matériau de type colle (jaune) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	37LAP0201P004	Sol	BON ETAT	Amiante Detecte

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
-------	-------	----------	---------------------------	-------------	----------	------	----------	---------

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
	NC	Enduit béton	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	37LAP0201P001	Mur B	BON ETAT	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE
	NC	Enduit	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (vert) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	37LAP0201P002	Mur D	BON ETAT	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE
	NC	Colle polystyrène	Matériau (noir) en traces ; matériau de type polystyrène (blanc)	37LAP0201P003	Plafond	BON ETAT	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
	NC	Revêtement souple	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (beige)	37LAP0201P004	Sol	BON ETAT	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE
	NC	Revêtement souple	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (marron) (clair)	37LAP0201P004	Sol	BON ETAT	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE
	NC	Dalle de sol	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (beige)	37LAP0201P005	Sol	BON ETAT	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE
	NC	Dalle de sol	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (beige) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau dur (beige)	37LAP0201P005	Sol	BON ETAT	Amiante Non Detecte	RESULTAT ANALYSE

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 37LAP0201P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	37LAP0201 15/07/2019		Cuisine (NC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit béton	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	15/07/2019	BRUNIoT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur B		AmianteNonDetecte	
EMPLACEMENT			
			

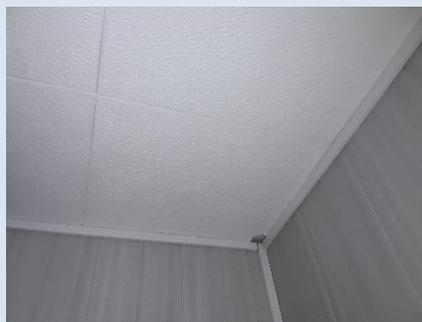
PRELEVEMENT : 37LAP0201P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	37LAP0201 15/07/2019		Cuisine (NC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (vert) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	15/07/2019	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur D		AmianteNonDetecte	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 37LAP0201P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	37LAP0201 15/07/2019	Chambre 2 (NC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Colle polystyrène	Matériau (noir) en traces ; matériau de type polystyrène (blanc)	15/07/2019	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		AmianteNonDetecte	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 37LAP0201P004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	37LAP0201 15/07/2019	Salle de bains (NC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement souple	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (beige)	15/07/2019	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		AmianteNonDetecte	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 37LAP0201P004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	37LAP0201 15/07/2019	Salle de bains (NC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement souple	Matériau de type colle (jaune) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	15/07/2019	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		AmianteDetecte	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 37LAP0201P004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL	
OPH77	37LAP0201 15/07/2019	Salle de bains (NC)	
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Revêtement souple	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (marron) (clair)	15/07/2019	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		AmianteNonDetecte	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 37LAP0201P005			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	37LAP0201 15/07/2019		WC (NC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Dalle de sol	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (beige)	15/07/2019	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		AmianteNonDetecte	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 37LAP0201P005			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	37LAP0201 15/07/2019		WC (NC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Dalle de sol	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreux) (beige) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau dur (beige)	15/07/2019	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		AmianteNonDetecte	

EMPLACEMENT



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
Monsieur Ronald FRANCHINARD
33 Bis Boulevard Gambetta - 3ème Etage
78300 POISSY

Numéro de dossier : 19NM037572
Référence de dossier : 01920190700230809 37LAP0201--02 - 5 RUE J COCTEAU
77460 SOUPES SUR LOING

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 19NM037572-001 - Référence *37LAP0201P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur E Enduit béton*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 19NM037572-002 - Référence *37LAP0201P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur D Enduit*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 19NM037572-003 - Référence *37LAP0201P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 2 Plafond Colle polystyrène*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 19NM037572-004 - Référence *37LAP0201P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Sol Revêtement souple*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

- N° 19NM037572-005 - Référence *37LAP0201P005 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / WC Sol Dalle de sol*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Eurofins Cebat SAS
Bâtiment B1
F-59640 Dunkerque
Tél: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B



Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Cebat SAS

Eurofins Cebat SAS
Bâtiment B1
F-59640 Dunkerque
Tél: +33 3 28 69 72 90 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 7 500€ RCS DUNKERQUE SIRET 441 675 451 00054 TVA FR60 441 675 451 APE 7112B

EUROFINS CEBAT SAS

Analyse
Bâtiment B1, 1294 - Rue Achille Peres
ZI de Petite Synthe
59640 DUNKERQUE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-EK-065907-01 Version du : 24/07/2019 18:40 Page 1/3
Dossier N° : 19EK077205 Date de réception : 22/07/2019
Référence dossier : 19NM037572 - 01920190700230809 37LAP0201--02 - 5 RUE J COCTEAU 77460 SOUPES SUR LOING

N° éch. - N° couche	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001-1	19NM037572-001 - 37LAP0201P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur B Enduit béton	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002-1	19NM037572-002 - 37LAP0201P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur D Enduit	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (vert) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003-1	19NM037572-003 - 37LAP0201P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 2 Plafond Colle polystyrène	Matériau (noir) en traces ; matériau de type polystyrène (blanc)	MET	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004-1 (1)	19NM037572-004 - 37LAP0201P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Sol Revêtement souple	Matériau souple de type revêtement de sol (fibveux) (beige)	MET	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004-2 (1)	19NM037572-004 - 37LAP0201P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Sol Revêtement souple	Matériau souple de type revêtement de sol (fibveux) (marron) (clair)	MET	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-EK-065907-01 Version du : 24/07/2019 18:40 Page 2/3

Dossier N° : 19EK077205 Date de réception : 22/07/2019
Référence dossier : 19NM037572 - 01920190700230809 37LAP0201--02 - 5 RUE J COCTEAU 77460 SOUPPES SUR LOING

N° éch. - N° couche	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
004-3 (1)	19NM037572-004 - 37LAP0201P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Sol Revêtement souple	Matériau de type colle (jaune) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MOLP	2	-	Fibres d'amiante de type chrysotile
005-1	19NM037572-005 - 37LAP0201P005 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / WC Sol Dalle de sol	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (beige)	MET	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-2	19NM037572-005 - 37LAP0201P005 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / WC Sol Dalle de sol	Matériau souple de type revêtement de sol (fibreuse) (beige) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau dur (beige)	MET	1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP : Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.

MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou par attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996, MO/HBA/MAT/S2-06 et de la législation française : Arrêté du 6 Mars 2003.

- NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.
Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.
"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.
NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur <http://www.ipac.pt/>.

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau de type colle bitumineux (noir). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, il n'est donc pas possible de conclure de manière définitive à la présence ou à l'absence d'amiante dans ces autres matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-EK-065907-01

Version du : 24/07/2019 18:40

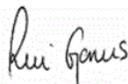
Page 3/3

Dossier N° : 19EK077205

Date de réception : 22/07/2019

Référence dossier : 19NM037572 - 01920190700230809 37LAP0201--02 - 5 RUE J COCTEAU 77460 SOUPPE SUR LOING

Validé et approuvé par :



Rui Gomes
Chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



ATTESTATION(S)



Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :
EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
 Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

<p>ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE) CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP) RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS) INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALLUR) MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS. ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMT) DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.</p>	<p>ETAT DES LIEUX LOCATIFS DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP. DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS. DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION) ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION CENTRE DE FORMATION MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 1^{er} JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.
 A défaut la garantie n'est pas acquise.

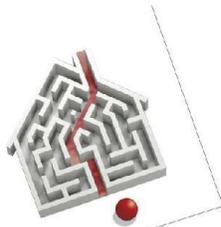
Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018
 Pour la compagnie



CERTIFICAT DE COMPETENCES



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 3541 Version 005

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur BRUNOT Tristan

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 27/12/2017 - Date d'expiration : 26/12/2022
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 27/12/2017 - Date d'expiration : 26/12/2022
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 01/08/2017 - Date d'expiration : 31/07/2022
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 03/11/2017 - Date d'expiration : 02/11/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 02/03/2016 - Date d'expiration : 01/03/2021
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 20/07/2016 - Date d'expiration : 19/07/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 28/12/2017.



* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.
**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'insalubrité par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et des examens visuels après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'installation de puits en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

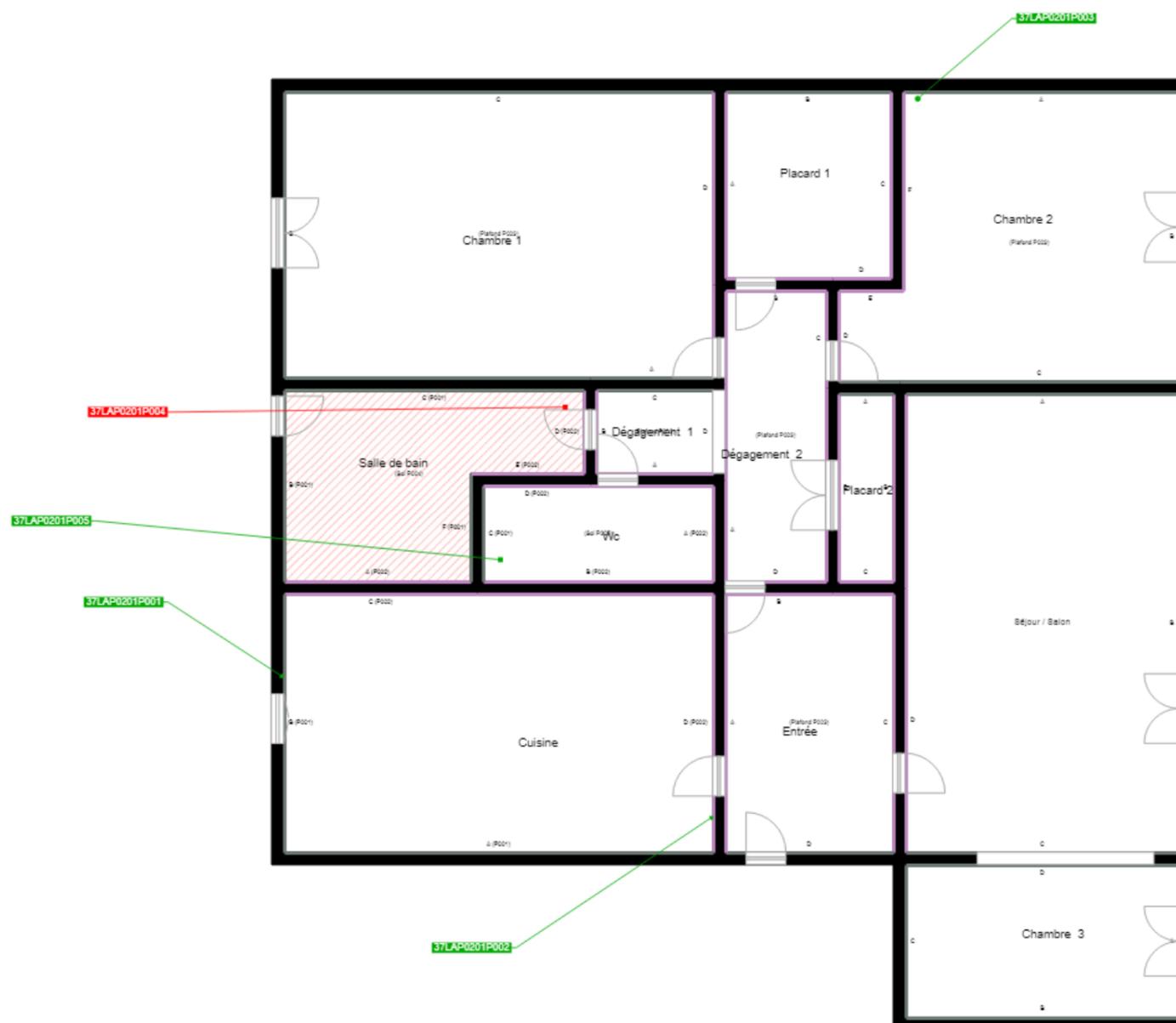
I.Cert
Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCOFFIATION
N° 4 4922
PORTÉE
CERTIFICATION
DES PERSONNES
www.cofrac.fr

CPE DI DR 11 rev13

PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : Rez de chaussée	Vue de dessus
Auteur : BRUNIOT Tristan	Bien : 37LAP0201 - 5 RUE J COCTEAU 77460 SOUPPES SUR LOING	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien



Cloisons Plaques de plâtre
Murs Bois
Murs Brique
Murs périphériques / Plaques de plâtre
Murs carreaux de plâtre
Murs Béton / Enduit
Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
Torchis
Murs Amiantés
Murs Brique / Enduit
Murs Brique plâtrière
Murs Pierre

Murs amiantés
■ Prélèvements de sol amianté
■ Prélèvements de sol non amiantés
● Prélèvements de plafond amiantés
● Prélèvements de plafond non amiantés
→ Prélèvements de mur amiantés
→ Prélèvements de mur non amiantés
X Autres types de prélèvements amiantés
X Autres types de prélèvements non amiantés
/// Sols amiantés
/// Plafonds amiantés
⊗ Sols et plafonds amiantés
⊕ Conduits amiantés
⊕ Conduits non amiantés